

**Initiative de “Développement des capacités pour soutenir les politiques nationales de gestion de la sécheresse ”  
(WMO, UNCCD, FAO, CBD and UNW-DPC)**

**Rapport TOGO**

**L'évolution de la sécheresse et les stratégies de sa gestion au Togo**

**Auteurs :**

**Dahouda DJELE**, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Lomé, Togo, [ddjele@yahoo.fr](mailto:ddjele@yahoo.fr), **Mayabassim N'DJAO**, Forest Ressources Direction, Lomé, Togo et **Abla AGBOTO**, Direction Générale de la Météo Nationale, Lomé, Togo

## Contexte

Situé dans la zone intertropicale, le Togo jouit d'un climat tropical guinéen à 4 saisons dans la partie méridionale et un climat tropical soudanien à deux saisons dans la partie septentrionale.

Les études menées récemment révèlent qu'il y a de façon générale au Togo ces dernières années, une diminution de la pluviométrie et du nombre de jours de pluies, Adjoussi et al, (2012). Le ratio Pluviométrie/ Evapotranspiration Potentielle (P/ETP) qui est l'indice d'aridité est également en baisse, témoignant la tendance à l'aridification du climat. La pluviométrie moyenne obtenue les trente dernières années est de 1 215,8 mm par an.

**Tableau 1 : Moyenne par région des variables climatiques de 1981 à 2010**

Régions	Température (degré celsius)	Précipitations (mm)	Nbre. de jours de pluies	Humidité relative (%)	Evapotranspiration (mm)	Vitesse des vents (m/s)	Insolation (h)
Maritime	27,8	923,9	87	81	1691,6	2,7	*
Plateaux	25,6	1490,3	119	72	1659,2	2,0	*
Centrale	26,5	1293,4	111	67	1913,4	1,1	*
Kara	27,2	1332,6	115	68	1931,2	2,7	*
Savanes	28,5	1038,6	83	55	1952,5	2,3	*
<b>TOGO</b>	<b>27,1</b>	<b>1215,8</b>	<b>103,0</b>	<b>69</b>	<b>1829,6</b>	<b>2,2</b>	<b>*</b>

Sources : Direction Générale de la Météorologie Nationale, Mars 2015

D'une façon générale, l'humidité relative de l'air diminue lorsqu'on passe des régions méridionales aux régions septentrionales. Etant donné que les régions septentrionales enregistrent les durées les plus longues de saisons sèches combinées à leur faible degré hygrométrique, il s'ensuit qu'elles connaissent les dégâts les plus importants en feux de brousse, du fait du taux de dessiccation élevé de la strate herbacée et par suite de l'agriculture sur brûlis, généralement pratiquée au Togo (PAN-TOGO, 2012). Au Togo, les études de vulnérabilité sont abordées pour les secteurs de l'Energie, des Ressources en Eau, de l'Agriculture, des Etablissements Humains et Santé et dans la zone littorale (DCN, 2010).

## Mécanisme de suivi de la sécheresse et système d'alerte

La Direction de la Météorologie Nationale a été créée par décret n° 71-207 du 18 novembre 1971. Les données de la DMN sont indispensables pour la prévision des récoltes, le déroulement et la réussite de la campagne agricole, de même que pour la prévention et la gestion des dégâts causés au secteur agricole par les inondations désormais récurrentes au Togo. Elle dispose d'un réseau de stations d'observation du Togo à savoir les stations synoptiques, climatiques et pluviométriques.

Pour assurer un meilleur suivi environnemental et social, il a été mis en place un système intégré d'alerte précoce (SAP) au niveau du ministère de l'agriculture piloté par la direction des statistiques, de l'informatique et de la documentation (DSID), à l'instar des pays membres du CILSS, pour (i) la prévention des pénuries alimentaires par un dispositif national de suivi de la situation agricole, alimentaire et nutritionnelle du pays ;

(ii) l'évaluation des dégâts causés par des catastrophes (inondations, sécheresse, attaques des nuisibles des cultures, etc.) au secteur agricole ; et, éventuellement (iii) contribuer à la gestion concertée de ces dégâts. Ces deux systèmes permettent de donner une alerte rapide, précise et plus claire sur les risques de crises alimentaires, locales ou générales, et sur leurs impacts.

Par ailleurs, en vue de l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle de la population, le Togo à l'instar de 13 autres pays du sahel et de l'Afrique de l'Ouest, bénéficie depuis 2012 de l'appui du Centre régional AGHRYMET avec l'utilisation de l'outil du Cadre Harmonisé. Cet outil permet de :

- renforcer les capacités des acteurs nationaux sur les nouvelles directives techniques pour conduire les analyses CH et dans le domaine du suivi et de l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- classer la nature et la sévérité et cartographier l'insécurité alimentaire et nutritionnelle courante et projetée ;
- estimer les populations par phase de sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ; produire de manière consensuelle une fiche de communication sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau de chaque pays.

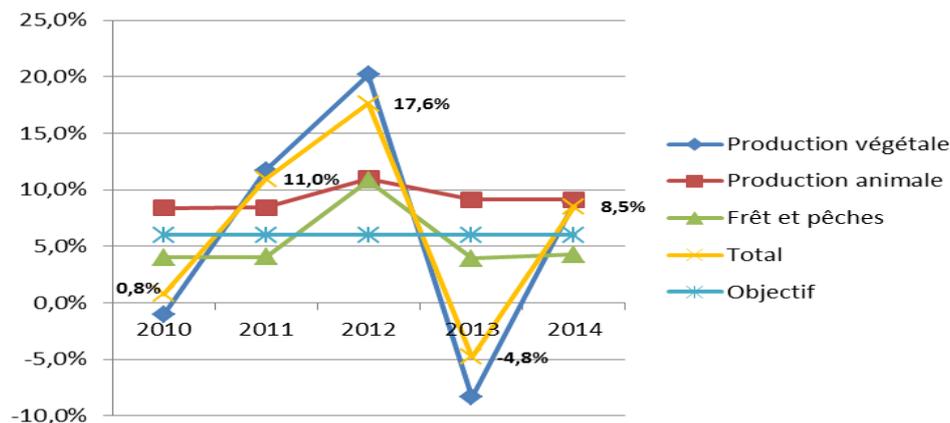
### **Evaluation de la vulnérabilité**

La vulnérabilité aux changements climatiques a été analysée par la DCN (2010) pour les secteurs de l'Energie, des Ressources en Eau, de l'Agriculture, des Etablissements Humains et Santé, ainsi que pour la Zone Littorale, en raison de leur degré de sensibilité.

Pour les ressources en eau, dans le cas de recherche de satisfaction de besoin en eau, pour le scénario extrême, l'ensemble des ressources souterraines s'épuisera avant 2100 (TCN, 2014). Au niveau des ressources énergétiques, un déficit plus important en énergie hydroélectrique sera noté, pouvant varier entre 27 et 36% à l'horizon 2050.

Pour ce qui concerne particulièrement le secteur agricole, la diminution de la durée des saisons des pluies fera que les cultures n'atteindront pas leur maturité donc la famine. Le décalage des saisons (exemple: début des saisons de pluie jusqu'en juillet) entraînant la perturbation du calendrier des cultures. La raréfaction des pâturages, la perte de leur qualité dans certains cas et la prolifération des maladies parasitaires. La sécheresse entraîne l'augmentation de la mortalité dans les troupeaux de bétail suite au manque d'eau et au déficit en fourrages.

L'illustration parfaite de la vulnérabilité du secteur agricole est observée au cours de la campagne agricole 2013-2014. En effet, entre 2010 et 2014, le PIB du secteur agricole a connu une croissance moyenne de 6,6% l'an. Toutefois, il convient de noter qu'en 2013, le taux de croissance du PIB agricole a baissé de 4,8% par rapport à 2012 pour tomber en-dessous de l'objectif de 6% visé par le PNIASA en raison des conditions climatiques qui ont impacté négativement la production des cultures vivrières.



**Figure 1 : Taux de la croissance annuelle du PIBA (MAEP, 2014)**

Au cours de la même campagne agricole 2013-2014, la région de la Kara au nord du pays a fait face à un déficit pluviométrique exceptionnel pendant la saison principale. Ce déficit, a provoqué une baisse très importante de production céréalière et légumineuse, voire même une production nulle sur certaines parcelles. Au total, dans deux préfectures principalement touchés (Bassar et Dankpen), environ 40 868 ha de superficies sont affectées par la sécheresse et répartis comme suit: 14 326,6 ha de maïs ; 16 371,8 ha de sorgho ; 3 112,2 ha de riz ; 917,7 ha d'arachide ; 1 757,9 ha d'haricot ; 3 724,6 ha de soja et 655,4 ha d'igname. La production vivrière totale détruite par la sécheresse est estimée à 45 686,3 tonnes.

### **Appui d'urgence et réponse à la sécheresse**

Diverses actions ont été menées aussi bien par l'administration que les ONG environnementales pour lutter contre les épisodes de sécheresse qu'a connue le Togo. En effet, le programme de micro-financement du FEM et le projet de gestion intégré des catastrophes ont soutenu des initiatives locales de lutte contre la sécheresse. De même, le projet Natchabonga dans la région des savanes et le projet galerie financé par la FAO vise également à limiter les effets de la sécheresse.

L'Agence nationale de sécurité alimentaire (ANSAT), à partir de son stock de sécurité, offre en temps de soudure des denrées alimentaires de base à coût réduit à la population. Ce faisant, elle limite les risques d'insécurité alimentaire.

Pour la sécheresse survenue dans la région de la Kara en 2013, le gouvernement a initié un projet d'urgence financé par la FAO d'un montant total de 490 000 dollars E.-U. Les zones couvertes par le projet ont été choisies compte tenu de la gravité des dégâts de la sécheresse et de la vulnérabilité des ménages. Les bénéficiaires directs du projet sont constitués de 2 000 ménages vulnérables (soit 14 800 personnes) dont 30 pour cent de femmes. Ils ont bénéficié de la distribution d'intrants agricoles et d'appui technique de production agricole et en matière de résilience.

Les critères de choix des bénéficiaires conjointement définis avec tous les acteurs du projet sont principalement :

- être chef de ménage (homme ou femme) qui pratique l'agriculture sur une superficie moyenne d'environ 0,5 ha ;

- avoir son exploitation affectée par des pertes d'au moins 50 pour cent de la production agricole en 2013 ;

Au titre des effets obtenus il a été noté : une disponibilité alimentaire variée surtout pour les produits maraîchers en saison sèche ; l'obtention d'un revenu de 30 289 441 francs CFA pour les produits maraîchers et 72 624 198 francs CFA (FAO, 2013) ce qui a permis le paiement des frais scolaires aux enfants et la couverture des dépenses de santé au niveau des ménages ; L'achat des engrais minéraux pour la production du maïs.

### **Les pratiques pour réduire l'impact de la sécheresse**

Le gouvernement togolais, en vue de venir à bout des phénomènes liés au changement climatiques dont la désertification, a créé un cadre de politique pour la prise en compte effective de la désertification dans ces programmes. Il s'agit notamment de :

- Plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques (PANA)-TOGO lancé officiellement le 16 janvier 2007,
- Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) prévoit, durant la période 2013-2017, de promouvoir le droit à l'alimentation et la bonne gouvernance autour de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA),
- Programme National d'Investissements pour l'Environnement et les Ressources Naturelles au Togo (PNIERN) élaboré en 2011.
- Plan d'Action National pour le Secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PANSEA) adopté en 2011
- Programme national de Réduction des émissions des gaz à effet de serre liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) 2010-2050 dont la mise en œuvre a commencé en 2015.

Mise à part ces programmes en cours d'exécution, le pays a eu à exécuter d'autres projets de par le passé.

### **Besoin en renforcement de capacité sur la gestion de la sécheresse**

L'étude menée en octobre 2007, dans le cadre du projet d'autoévaluation nationale des capacités à renforcer pour la Gestion de l'Environnement au niveau Mondial et National, il a été identifié des besoins en matière de renforcement de capacité. A l'instar de cette étude, les besoins de renforcements de capacité devront toucher essentiellement les structures nationales, régionales, locales et communautaires clé. Aussi, il s'agira de renforcer le système national du réseau agro-météorologique en termes de matériels et d'équipements appropriés (stations météorologiques automatiques et de petits équipements agro-météorologiques) appuyée par une formation continue et durable des capacités.

Les cadres intervenant dans les différents secteurs ont besoin de renforcement de capacités pour maîtriser l'élaboration et le pilotage des projets de résiliences aux effets de la sécheresse et pour le suivi et l'analyse des changements climatiques. Ces formations doivent porter également sur la maîtrise des techniques d'adaptation aux changements climatiques (la petite irrigation, aménagement des bas-fonds,

environnement, énergie durable), et surtout développer des compétences en termes de systèmes d'information géographique liés au changement climatique.

Les renforcements de capacité devront être également dirigés à l'endroit des producteurs et des acteurs de la société civile en vue de mener des sensibilisations aux restes de la population.

## **Références**

Adjoussi P., Edjame K. 2012, changement climatique global : évaluation de l'évolution des paramètres climatiques au Togo.

FAO, 2013, projet TCP/TOG/3404, assistance d'urgence à la relance des activités productives des ménages affectés par la sécheresse, rapport d'évaluation finale.

FAO, 2015, projet TCP/TOG/3404, assistance d'urgence à la relance des activités productives des ménages affectés par la sécheresse, rapport d'évaluation finale.

MAEP, 2014, Rapport annuel de performance du Ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche (MAEP).

MEF, 2007, Bilan de la mise en œuvre de la CCNUCC au Togo et besoins en renforcement des capacités, Projet Autoévaluation Nationale des Capacités à Renforcer pour la Gestion de l'Environnement au niveau Mondial et National (ANCR-GEM), PNUD.

MERF, 2005, Troisième rapport national du Togo sur la mise en œuvre de la convention des nations unies sur la lutte contre la désertification, ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF).

MERF, 2009, plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques (PANA)-TOGO.

MERF, 2012, Programme d'action national de lutte contre la désertification (PAN-TOGO).

TCNCC, 2014, Etude sur la vulnérabilité et l'adaptation des ressources en eau face aux changements climatiques, rapport final, Togo.

TCNCC, 2014, Etudes sur les circonstances nationales, rapport définitif, Togo.

## Appendices

Tableau 2 : Évolution du phénomène de réchauffement dans les différentes zones climatiques du Togo

Stations synoptiques	Moyenne de T°C 1961-1985	Moyenne de T°C 1986-2012	Ecart de T°C
<b>Lomé</b> 06° 10' N – 01°15' E	26,8	27,9	0,69
<b>Atakpamé</b> 07°35' N – 01°07 E	25,8	26,8	1
<b>Sokodé</b> 08°59'N – 01° 07' E	26,2	26,9	0,69
<b>Mango</b> 10° 22' N – 00° 28' E	27,9	29,1	1,2

Source : A partir des données de la Direction de la Météorologie Nationale, (2013)

Tableau 3: Évolution des précipitations dans les différentes zones climatiques du Togo

Stations synoptiques	Moyenne de pluies (mm) 1961-1985	Moyenne de pluies (mm)1986-2012	Ecart en (mm)
<b>Lomé</b> 06° 10' N – 01°15' E	876,0	833	-43
<b>Atakpamé</b> 07°35' N – 01°07 E	1363,3	1360	-3,29
<b>Sokodé</b> 08°59'N – 01° 07' E	1380,7	1299,7	-81
<b>Mango</b> 10° 22' N – 00° 28' E	1085,1	1048,3	-41,8

Source : A partir des données de la Direction de la Météorologie Nationale, (2013)